TEMOIGNAGE D'UN SEQUESTRE

MOI.

Enrique Rodriguez Larreta Piera, citoyen uruguayen en résidence légale à Montevideo, agé de 55 ans, marié, père de 4 enfants, grand père de 4 petits fils, sans aucun antécédent judiciaire pénal, je désire porter témoignage de façon objective et synthétique sur les évènements que j'ai eu à vivre à partir du 1er juillet 1976.

- 1° A cette date je fus informé par ma belle fille, Raquel Nogueira Paullier, de la disparition de mon fils, Enrique Rodriguez Larreta Martinez, marié, agé de 26 ans, père d'un enfant de 5 ans, journaliste, en résidence légale en république argentine depuis 1973.
- 2° Mon fils avait été dirigeant étudiant en Uruguay. En 1972 l'armée l'arrêta et le maintient au secret pendant 9 mois, en le soumettant à des interrogatoires et à des tortures qui furent dénoncés au Parlement, qui à cette époque fonctionnait encore en Uruguay. Finalement, le procès que l'on essayait de monter contre lui fut clos par manque de preuves et mon fils s'en alla avec sa famille à Buenos Aires où il travaillait pour le journal "El cronista comercial".
- 3° Compte tenu de la situation que vivaient les réfugiés politiques en Argentine, et aussi des faits qui s'y produisaient ma belle-fille et moi-même avons décidé d'envoyer l'enfant en Uruguay, le confiant à son grand père maternel, qui vint le chercher à Buenos Aires.
- 4° Nous nous mîmes immédiatement en contact avec un avocat, dont je ne veux pas mentionner le nom ici, et sur son conseil, nous présentâmes un recours d'habeas corpus, devant un tribunal dont le secrétaire était un certain Dr Muller, ceci le 2 juillet 1976. Nous demandions (pour connaître la situation de mon fils) qu'une enquête soit faite auprès de la police du ministère de la Défense, du ministère de l'Intérieur, et autres forces de sécurité. Plusieurs jours après je fus informé que la demande serait classée, puisque les autorités avaient déclaré qu'elles n'avaient aucune nouvelle de mon fils et qu'il n'était pas détenu.

5°Voyant cela, je fis toutes les démarches qui m'étaient possibles pour découvrir où était mon fils. J'allai au bureau du Haut Commissariat des N. U. pour les réfugiés où j'eus une entrevue avec le Dr Mones Ruiz; également au sous secrétariat du Conseil épiscopal où je vis l'aumonier militaire, et j'obtins une audience avec un membre de la Cour de Justice, le Dr Abelardo Rossi, par l'intermédiaire des Pères Palatins que je rencontrai dans l'église de la rue Carlos Calvo y G'urquiza, pour les intéresser au cas de mon fils

Je reçus partout l'expression de leur solidarité, mais partout on me répondit que rien ne pouvait être entrepris.

Je me scuviens que le membre de la Cour Suprême me fit savoir qu'à cette date, plus de 6 000 recours "d'Habeas Corpus" avaient été présentés pour des cas semblables à celui de mon fils.

6° Pendant ce temps, je m'efforçais aussi de diffuser le plus largement possible la nouvelle de la disparition de mon fils ; elle fut publiée à Buenos Aires ("La Nacion" ; "Cronica" ; "Ultima hora" ; "La opinion" ; "El cronista comercial" ; "the Buenos Aires Tribune") et même à Montevideo ("El pais" ; "El dia" ; "La manana".) Elle fut même communiquée par les agences internationales.

J'écrivis de nombreuses lettres à diverses institutions et à différentes personnes en dénonçant les faits, et le 12 juillet je réitérai le recours d'Habeas Corpus" en apportant à la Justice les informations que j'avais pu obtenir sur la détention de mon fils.

7° Dans la nuit du 13 au 14 juillet, une bande de 8 à 12 personnes armées, après avoir pénétré dans l'immeuble où étaient domiciliés mon fils et ma belle-fille (rue Victor Martinez 1488 B. Aires) (pour cela ils menacèrent le concierge qui leur demandait leur identita) ils défoncèrent la porte de l'appartement et firent irruption sans montrer aucun ordre de perquisition.

8° Immédiatement ils passèrent les menottes à ma bru et à moi-même, sans écouter aucune explication et sans en donner aucune. Ils nous couvrirent la tête de cagoules, et sans même permettre que nous nous habillions, c'est-à-dire que nous étions en vêtements de nuit, ils nous firent sortir de la maison, et on nous fit monter dans une camionnette fermée, en nous insultant et en nous traitant brutalement.

9° Le véhiculé dans lequel nous voyagions se dirigea vers une autre maison, et après s'être arrêté quelques minutes, on fit monter un autre couple, à côté de nous. Après quoi on nous conduisit dans un endroit où pour y entrer il fut nécessaire de lever un rideau métallique roulant et bruyant.

10° Une fois là, toujours en nous traitant brutalement et grossièrement, sans me permettre de donner la moindre explication, et sans me donner d'autre réponse que de nouveaux coups ou de nouvelles insultes, on me demanda mon identité.

11° Je pus immédiatement remarquer qu'un nombre important de personnes se trouvait là, dans les mêmes conditions que moi. Parmi elles je reconnus mon fils, à la voix, et aussi parce qu'ils avaient utilisé pour me couvrir la tête une poche à sucre dont la trame était lache, ce qui me permit de voir les silhouettes. Un garde s'aperçoit par la suite que je peux distinguer quelque chose, raison pour laquelle il me frappe, et me bande fortement les yeux avec un chiffon.

12° Parmi les personnes qui se trouvaient là, je pus reconnaître : Margarita Michelini, fille de mon ami, le sénateur Zelmar Michelini, assasiné peu de temps avant et Léon Duarte, dirigeant ouvrier uruguayen dont le rôle fut éminent dans le mouvement syndical de mon pays.

13° Immédiatement, ils commencèrent à emmener à l'étage, auquel on accède par un escalier intérieur, quelques unes des personnes qui se trouvaient détenues avec moi, pour les interroger. Par les cris déchirants que l'on entend constemment je peux me rendre compte qu'on les torture sauvagement, ce que je peux confirmer lorsqu'on les descend à nouveau à l'endroit où je me trouve, au rez de chaussée. Ils arrivent là, tirés par les gardes, au milieu des plaintes. On les jette sur le sol de ciment, avec interdiction de leur procurer de l'eau, pour "être passé à la machine" comme ils le disent.

14° La nuit suivante c'est mon tour d'être c oonduit à l'étage, cù l'on m'interroge sous la torture, comme ce fut le cas pour tous les autres hommes et femmes qui étaient là. Om me déshabille complètement, et en me mettant les bras par derrière, cm me suspend par les poignets, à 20 ou 30 centimètres du sol. En même temps on me met une sorte de cache-sexe qui a des bornes électriques. Quand on les branche, la victime reçoit de l'électricité à divers endroits en même temps. Cet appareil, qu'ils appellent "machine" est branché pendant qu'ils posent es questions, qu'ils profèrent menaces et insultes et en appliquant galement des coups sur les parties les "plus sensibles". Le sol, à l'endroit où l'on suspend les prisonniers, est abondemment mouillé et semé de cristaux de gros sel, afin de multiplier la torture si la

Plusieurs des personnes qui étaient détenues avec nous, se détachèrent de l'appareil à suspendré et se blessèrent grièvement en tombant sur le sol. Je me rappelle en particulier du cas d'une personne (j'appris par la suite qu'il s'agissait de Edelweiss Zahn de Indrès), qui se coupa profondément à la tempe et aux chevilles, blessures qui par la suite s'infectèrent.

15° Pendant qu'on me torture, om me pose des questions sur les activités politiques de mon fils et sur ma participation au Parti Pour la Victoire du Peuple, auquel selon eux mon fils appartenait.

C'est dans cette pièce que je peux voir, à un moment où à cause d'une abondante transpiration la bande se déserre un peu, que sur le mur est accroché un portrait assez grand d'Adolphe Hitler.

16° Je ne peux pas préciser avec exactitude combien de temps je fus torturé. Je crois que dans mon cas cela ne dura pas plus d'1/2 heure, mais dans la plupart des cas, cela durait 2 ou 3 heures, à ce qu'il me semble.

17° Après avoir subi ce traitement, on me ramène au rez de chaussée et j'y restai jusqu'au jour cù je fus transféré en Uruguay. Les conditions d'hygiène sont lamentables. Cela semble être un atelier de mécanique abandonné, à cause de la saleté, de la graisse, et de la terre qui sont caractéristiques de ces ateliers. Il n'existe qu'un petit WC pour la trentaine de personnes qui sont détenues ici. Pendant toute cette période, on entend souvent les voix d'autres prisonniers, qui à l'étage au-dessus réclament d'aller au WC, réclament de l'eau ou à manger.

18° Parmi ces voix je reconnais nettement celle de Gerardo Gatti Antuna, que je connais depuis très longtemps, comme dirigeant syndical des ouvriers imprimeurs en Uruguay.

19° Par des commentaires d'autres sequestrés, à certains moments où les gardes ne font pas attention nous pouvons échanger quelques mots à voix basse. Je réalise qu'une autre des voix que l'on entend à l'étage audessous, est celle de Hugo Mendez, autre syndicaliste uruguayen qui avait été arrêté à Buenos Aires qu mois le juin.

20 Au fil des jours, je peux me rendre compte par le contenu des conversations et les idiotismes qu'ils emploient, que la grande majorité de ceux qui participent à l'opération de sequestration, et tous ceux qui nous surveillent, sont argentins. Les gardes, par la façon dont ils s'adressent les uns aux autres, semblent appartenir à l'armée argentine, tandis que ceux qui participent aux opérations ne donnent pas cette impression. Parmi eux se distingue un homme d'environ 35 ans, particulièrement corpulent, qui répond au surnom de "Pachi" (contraction de pachiderme). Il agit avec brutalité, exhibe sa force et se vante de pouvoir défoncer toutes les portes.

21° Aux interrogatoires et tortures participent directement des officiers de l'armée urugayenne. Quelques uns dident appartenir à un groupe appelé OCOA (organisme coordinateur des opérations antisubversives).

Ils se distinguent dans leur rapport par le nom d'Oscar suivi d'un nombre ordinal.
Oscar Ier est un officier de haut grade, qui doit avoir 45 ans, pas très grand, gros aux cheveux blancs, qu'ils surnomment également "le grisonnant". J'arrive à entendre environ 10 numéros qui correspondent à des officiers au grade de capitaine ou plus élevé. Par leurs commentaires, il semble que plusieurs d'entre eux résident ituellement en Argentine.

- Sifue mla

22° Aux membres de la OCOA, se joignent des officiers qui appartiennent au service secret de la Défense (SID) membres dont on nous dit que c'est la division 300". Le chef de cette division est un colonel appelé Ramirez, qui a le numéro 301. Le chef opérationnel de la division est le major Gavazzo (302) chargé particulièrement de diriger les tortures avec celui qui se fait appeler Oscar Ier. La Division 300 est composée apparemment de 60 personnes environ, officiers et soldats. Le numéro 303 est le major Manuel Cordero, le n° 304 un major de cavalerie dont le nom est Martinez, le n° 305 le major Silveira.

23° Dans le local ou nous étions sequestrés se trouvaient des personnels militaires de la Division 300. Les deux principaux étaient connus sous les pseudonymés de "Daniel" (um sergent) et "Dracula" (soldat de lère classe). C'étaient eux qui étaient chargés du conditionnement et de l'emballage de tout ce qui avait été volé au cours des pillages "conquis sur le champ de bataille" comme ils disaient, afin de l'envoyer par la suite en Uruguay. Parmi les objets volés, on trouvait des voitures en pièces détachées, des réfrigérateurs, des téléviseurs, des machines à écrire et à calculer, des articles electroménagers, de la vaisselle, des biryclettes, des livres, etc...

24° Le 15 juillet îls amenèrent au local trois autres personnes sequestrées. Par elles et par les conversations des gardiens je sus qu'il s'agissait de l'avocate Manuela Santucho, de Carlos Santucho (frère et soeur de Mario Roberto Santucho) et d'une belle-soeur de ce dernier, dont je l'ai pas retenu le nom et que les gardiens appelaient "Beba", je ne sets si c'était par dérision ou parce que c'était son surnom.

25° Le 19 juillet 1976 ils nous annoncent la mort de Mario Roberto Santucho, lors d'une attaque à main armée, et insultent grossièrement ceux de sa famille. A ce moment là: tant Carlos Santucho que sa belle-soeur semblent avoir perdu la raison à la suite des tortures brutales dont ils ont été l'objet. Maître Manuela Santucho, bien qu'ayant été torturée, elle aussi de manière barbare, garde sa lucidité.

26° Vers les 18 heures, ce jour là ils ont commencé à emplir d'eau une grande citerne, placée au milieu des prisonniers. On entend couler l'eau. Pendant ce temps, officiers et gardiens insultent et frappent les prisonniers, nous rendant responsables de la mort d'un capitaine, survenue lors de cette attaque à main armée, et disent que dans cette citerne ils vont "nous laver la tête à tous". Au cours de la nuit, sous prétexte que Carlos Santucho délire constamment, ils se jettent sur lui, et l'attachent avec des chaînes, car nous en entendons les cliquetis caractéristiques. Auparavant ils ont disposé au-dessus de la citerne, suspendu au plafond, un appareil coulissant, en expliquent minutieusement son usage. Ils passent par cet appareil, une corde qu'ils attachent aux chaînes qu'ils ont passé à Santucho, tout en nous expliquent les détails de cette manoeuvre.

27° A ce moment là, un officier argentin apporte un exemplaire du journal CLARIN, de Buenos Aires où est relaté comment a été tué Mario Roberto Santucho et il oblige Manuela Santucho a nous le lire à voix haute. Pendant ce temps Carlos Santucho est plongé et retiré de la citerne au milieu des rires et des insultes, il est frappé avec acharnement chaque fois qu'il sort de l'eau. Le supplice dura longtemps, ce qui nous surprit car d'après des commentaires entendus de la bouche même des gardiens, il n'avait jamais eu d'activité politique. Il semble ensuite qu'ils se rendent compte que son corps ne donne plus aucun signe de vie. Ils le détachent le mettent dans un véhicule et l'emmènent. Manuela Santucho et sa belle-soeur restèrent encore deux jours avec nous, puis elles furent conduites à un autre endroit que j'ignore.

28° Le chef du déttachement argentin est un officier de haut grade, que ses subordonnés appellent entre eux "El Jove" cu "El Jovato" ce qui en argot de Buenos Aires signifie " le vieux". A notre arrivée au lieu de détention, c'est lui qui nous a demandé les renseignements d'identité. Je pus me rendre compte à travers le sec qui me couvrait la tête que c'est un homme entre 50 et 55 ans, d'environ 1 m 75, fort, aux traits marqués, aux cheveux courts et grisonnents. Il portait des bottes, des pantalons de cheval, et une capote typique militaire.

20° se local de ma détention a comme je l'ai déjà dit, une large porte avec un riueau métallique roulant, ce qui se remarquait à chaque entrée ou sortie de véhicules.
L'entrée des véhicules était annoncée avant par radio au personnel de garde, quelques
minutes avant leur arrivée, avec le nom de code d''opération Sésame". La salle du
rez de chaussée est vaste. Elie a 6 ou 8 mètres de large sur 25 ou 30 mètres de
long. Une séparation a été faite avan une toile passée à la chaux. Sur le mur de
droite, en entrant se trouve un petit water aven une cuvette à la turque et un petit
lavabo. A côté du water se trouve un petit bac à laver. L'encalier qui mêne à l'étage
se trouve à côté du water, il est en ciment avec des marches en bois brut. Cet escaller semble de construction plus récente que le reste de la maison. Au ler étage
il y a au moins trois pièces et une cuisine avec un mur en pierres de taille,
apparement de construction plus récente aussi.

30° Du fond de la maison, à certaines heures arrive le bruit caractéristique d'une régréation d'école, ce qui me permet d'affirmer qu'il y a une école proche. Devant la maison, à une faible distance, passe une voie de chemin de fer. Selon des som-centaires des gardiens, au coin de la rue proche, se trouve un garage pour réparations de voitures.

31° Le 26 juillet on nous dit de nous préparer pour un transfert. On nous l'avait déjà dit trois jours plus tôt, mais à ce moment là, selon des commentaires des gardiens, l'avion dans lequel nous devions voyager, narriva pas à cause de la forte tempête qu'il y eut ce jour là, et l'opération fut ajournée. On nous mis du sparadrap sur les yeux et la bouche et tous les prisonniers sauf moi eurent les mains attachées dans le dos aver des menottes. Ils ne me le firent pas à moi parte que j'avais le poignet gauche très enflammé à la suite de l'infection d'une blessure causée par les menottes. Ils m'attachèrent donc avec du sparadrap. Ils nous firent monter à l'arrière d'un camion et asseoir sur le plancher. Par dessus nos têtes appuyés sur les bords de la benne du camion ils mirent des planches, faisant une sorte de double fond. Sur ces planches ils chargèrent une quantité de colis et de caisses pleines d'objets volés. D'après les gardes, quatre voyages avaient déjà eu lieu avec ce type de chargement. Finalement nous quittêmes la maison où nous avions été emprisonnés. Y restèrent alors Gerardo Gatti, Leon Duarte et Hugo Mendez dont je n'eus plus aucune nouvelle.

32º Le camion dans lequel on nous emmenait était très surveillé à en juger par le bruit de nombreuses motos et voitures autour de nous, qui faisaient fonctionner des sirènes aux carrefours, pour arrêter la circulation. Ilsnous conduisirent à la base militaire contigue à l'aéroport de Buenos Aires. Je pus m'en rendre compte en descendant car avec la transpiration du fait que nous étions tous enfermés et la brume qui tombait alors le sparadrap s'était un peu décollé, me permettant de voire

33° Une fois descendus du camion on nous fit monter dans un avion "Fairchild" de ceux qu'utilise la Force Aérienne Uruguayenne et qui sont affectés aux services de TAMU (Transport aérien militaire uruguayen) et PLUNA (ligne nationale de navigation aérienne). Quelques uns de ceux qui voyageaient avec moi ont pu voir qu'il s'agissait de PLUNA par les poches de polyéthilène dans les pochettes des sièges. Nous voyageames assis et le vol dura à peu près une heure d'après mes estimations. A l'aterrissage, en descendant je pus remarquer que nous étions à la base aérienne n° 1, contigüe à l'aéroport national de Carrasso, dans les faubourgs de Montevideo.

34° On me fit monter dans une voiture de taille moyenne, dans laquelle on me coucha sur le siège arrière, sous une couverture. Dans la voiture, étaient trois autres personnes, des officiers semblent-ils, doux sur le siège avant et une derrière moi. Je pus savoir par la suite que la majorité de ceux qui voyagèrent avec moi furent transportés en camion, bien que dans quelques cas om employa le même procédé que pour moi. La voiture dans laquelle je voyageais aut une panne qui obligea à un transbordement dans une autre voiture qui nous suivait, ce qui causa un retard qui fit que je fus le dernier à arriver à destination.

35° En arrivant à ce local la voiture dans laquelle je suis, entre dans un garage, on me fait descendre et passer de suite dans la maison. Après identification on m'introduit dans une petite pièce, on m'ôte lu sparadrap des mains et après avoir fermé la porte on me dit que je peux enlever celui que j'ai sur les yeux et la bouche, et me baigner. C'est ce que je fais et lorsque je peux voir, je me rends compte que je suis dans une salle de bains courante, sans baignoire mais avec

Après ma douche, je frappe à la porte, on me dit de m'y adosser, un gardien entre, me bande les geux et me fait sortir. En voulant me mettre les menottes, ils voient l'état de mon poignet infecté et ils s'inquiètent. Ils appellent quelqu'un qui semble avoir certaines connaissances médicales et qui, avec une lame de rasoir ouvre le blessure, la désinfecte et la bande, sans me remettre les menottes. Ils me donnent ensuite une tasse de lait chaud, me font asseoir sur une chaise, me mettent une couverture et me disent de cormir.

36° Le matin suivant, ils m'emmènent à l'étage, auquel on accède par un escalier à deux paliers. Je remarque qu'au rez de chaussée nous sommes sept hommes. Au rez de chaussée sont restés les femmes et un des hommes. L'étage se compose de quatre pièces. Une sur le devant avec balcon. Sur le devant aussi, et séparée par un rouloir, une autre pièce d'angle avec une fenêtre sur chaque mur. Une autre pièce sur le côté, en prolongement de la précédente, avec une fenêtre et une autre sur le côté aussi, avec une fenêtre. Il y a de plus une salle de bains complète. Dans la troisième pièce se trouvaient les sequestrés, dans la quatrième se réunissaient les officiers.

77 ° Dans cette maison, les interrogatoires et les tortures continuèrent. Personnellement, on ne n'interroge plus, mais toutes les nuits ils allument la radio à fond et malgré cela, nous entendons des cris déchirants. On pratique le "sous-marin" dans la baignoire de la salle de bains, la torture électrique et on frappe à la cravache, les claquements étant suivis de cris de douleur. Nous restons tout le temps les menottes aux mains et les yeux bandés. On frappe brutalement tous ceux que l'on surprend à par-ler ou à essayer de regarder par-dessous le bandeau.

58° Dans la nuit du IA Août, on nous emmerera en hâte de cette maison. Les yeux bandés toujours, et menottes aux mains derrière le dos, on nous mit dans un camion à caisso métallique, fermée et surveillés par des voitures avec des sirènes, nous fînes un trajet de 20 à 30 minutes jusqu'à notre nouvelle destination. En arrivant, on nous fait descendre au sous ol d'une maison, où l'on nous fait entrer dans une grande pièce, au parquet de bois, où l'on nous sépare en deux groupes, un sur chaque nur. Là, le Major GAVAZZO (302) nous fit un discours; il nous apprit que nous étions entre les nains de ce qu'il appela "les forces spéciales de sécurité" de la République d'URUGJAY, que nous étions soumis à une discipline rigoureuse, et que chaque faute serait sévèrement châtiée.

59° On nous nit alors des numéros de natricule. Nous sonnes 24 au total. Ce numéro est précisèment celui qui ne revient. Comme dans la pièce, il n'y a que quatre natelas. La grande najorité des prisonniers doit dornir à nême le sol, avec une couverture, inferrogatoires et tortures continuent (coups, tortures électriques, "sous-narin" qu'institute dans une pièce à cet effet, où ils avaient nis un deni-bidon de pétrole et qu'ils appelaient " la pièce à la narmite") jusque vers le 23 Août. A partir de cette date, les châtiments ne sont appliqués que pour faute de discipline.

40° Peu de jours après nouve arrivée dans cette naison, José Félix DIAZ BERDAYES et Laura ANZALONE, sa compagne, et enceinte de lui sont retirés de la pièce qui sert de cellule commune, respectivement les 15 et 20 Aoûut. On les transfert à une autre pièce du sous-sol dans lequel ils peuvent circuler librement, sans bandeau ni nenottes.

41º Le 26 Acût sje n'en souviens avec précision car c'est le lendenain d'une importante date historique de l'Uruguay et plusieurs des gardes commentèrent la parade militaire qui eut lieu s le Major GEVAZZO revint, il nous fit nettre debcut et nous fit les propositions suivantes:

1) Eux, les forces spéciales de sécurité de l'Uruguay, nous avaient sauvé la rie en nous arrachant des nains des assassins argentins qui "vou-la recous envoyer là-haux jouer de la harpe avec St Pierre"

2) Que, par conséquent, nous devions contribuer à justifier notre présence en U ruguay et, à cette fin, nous devions nous préter à un simulacre de tentative d'invasion armée par un groupe de guerilleros, qui serait entré clandestinement à la hauteur du Rio N egro, où il serait surpris par les troupes uruguayenne. Il nous adnettions ces faits, nous étions passibles d'une peine de 15 à 30 ans de prison. Pour nous convaincre, il nous rapelle en insistant que, s'il nous avait sauvé la vie, nous étions exclusivement entre ses nains et que personne ne savait où nous étions. Pour garder le secret du projet, nous devions désigner des défens.

42º La totalité des séme utrés repoussa cette offre, refusant de signer les dépositions que le Major GAVAZZO avait apporté toutes prêtes. Face à cola, il partit pour revenir le lendenain, la nuit, appela par leur non Raul ALTUNA et son épouse, Margarita MI-CHELINI et dit qu'il allait les exécuter de ses propres nains car ils sont les responsables de l'attitude du groupe et se noquent des "forces spéciales de sécurité". Il les fait sortir de la chambre-cellule et, face à cela, nait parui nous une atmosphère d'intense tension. Edelweiss ZAH N DE ANDRES s'évanouit, tandis que d'autres fermes éclatent en sanglots. Au bout de 3 ou 4 heures, on les renvoya à la cellume commune après avoir été châtiés sans pitié.

43° Le I° Septembre, le Major GAVAZZO revint nais il nous fit alors une proposition différente. Notre arrestation, au lieu de s'effectuer au moment où nous avions l'intention d'envahir l'Uruguay, se ferait dans une naison, au centre de MONTEVIDEO, où l'on serait surpris nombreux et armés jusqu'aux dents, les autres conditions étant naintenues: nous serions condamnés à plus de I5 ans de prison, et nous devions désigner des défenseurs "d'office". En cas de serius, il nous dit qu'il n'aura pas d'autre solution que de nous rendre à l'ARCENTINE, pour qu'en nous y assassine. Cependant les séquestrés, unanimement, refusent de signer de telles déclarations.

44° Le lendenain, dans la nuit, le Major GAVAZZO revint à nouveau, disant qu'il venait accompagné de 2 soldats armés de nitraillettes à qui il donnerait l'ordre d'ouvrir le feu si nous persistions à refuser de signer. Il nous fit renarquer que les soldats lui obéissaient aveuglèment et que personne ne savait où nous nous trouvions, de sorte qu'il lui suffirait de faire laver le sang et de recouvrir les impacts sur les nurs pour que personne ne sache ce qui s'était passé et quelle avait été notre fin. Malgré les nenaces, nous continuânes à refuser de signer ce qu'il exigeait de nous. A ce noment, noi, et je crois aussi la plupart des personnes qui étaient aussi avec noi, commençanes à constater qu'un fait extérieur poussait le Major GAVAZZO etce, de façon urgente, à trouver une solution à notre cas. Il était clair que le groupe de séquestrés, toujours nenottes aux nains, les yeux bandés, assis et jalousenent contrôlés, ne pouvait être la cause de ce qu'il était si pressé et de ce qu'il agissait en improvisant.

45º Plusieurs jours passèrent sans que le Major GAVAZZO ne fit une nouvelle apparition et il nous laissa tranquilles. Plusieurs des personnes qui étaient avec noi furent appelées séparèment pour converser avec d'autres officiers; c'est ainsi que j'appris selon ce qu'ils disaient, "qu'on cherchait une issue à notre situation".

46° Le IO Septembre, dans la nuit, on me conduit dans une pièce où plusieurs personnes sont réunies. Le Major GAVAZZO n'explique qu'on est en vois de trouver"un accord" qu'il considère favorable pour tous et qu'il veut connaître na position. C'est la Io occasion que quelqu'un ne parle, en se référant à na situation, depuis que j'ai été ramené en Uruguay. Je pense qu'alors, tous savent que je n'appartiens à aucune organisation politique, puisque personne ne n'en a accusé, et aussi parce qu'il n'existe aucune preuve que je sois en relation directement ou indirectement avec de semblables organisations. Cependant, depuis deux nois, on n'a naltraité, on n'a torturé, on n'a laissé les menottes aux mains, les yeux bandés, mangeant mal, dormant sur le sol, avec une couverture crasseuse, sans aucune nouvelle de na famille, qui doit ne croire nort. Et tout cela, sans que l'on n'accuse d'avoir cormis quelque délit, à cause de l'arbitraire le plus total avec lequel agissent nes ravisseurs. Je n'ai aucun antécédent pénal de quelque sorte que ce soit, et si l'on n'a fait prisonnier et envoyé par force en U ruguay, c'est par le seul fait de n'être trouvé à BUENOS AIRES à la recherche de non fils disparu; tous nes papiers étaient en règle et je faisais les dénarches que la Constitution et la loi ne permettaient.

J'explique au Major GAVAZZO que je n'oppose à la politique poursuivie par les nilitaires qui gouvernent l'Uruguay, que je ne suis pas d'accord avec les nesures économiques et les néthodes qu'ils emploient, mais que je n'appartiens à aucun groupe politique et encore noins à un groupe qui aurait pour but de conspirer ou d'attenter aux institutions. Mais que, de toutes façons, si ce qu'il appelle "l'accord" est approuvé par les autres personnes qui se trouvent dans na situation, je ne rangerai à l'avis général. Après ces déclarations, on ne conduit de nouveau dans la pièce cellule.

47º Les jours suivants, je pus ne rendre compte que les négociations continuaient, parce qu'on appelle souvent d'autres prisonniers. Finalement, le Septembre 1976, je suis à nouveau appelé par le Major GAVAZZO, dans la nême mièce que la dernière fois. Cette fois, il emploie un ton nesuré, et il ne dit que "l'accord" a été réalisé

et il va ne l'expliquer. A ce moment, je lui demande de me permettre d'ôter le bandeau, ce qu'il accepte; je peux voir alors le visage des officiers qui se trouvent réunis là, et ne rendre compte qu'un des prisonniers est présen

48° Corre ne l'explique GAVAZZO, des 22 prisonniers qui sont encore dans la cellule cormune, deux (Jorge GONZALEZ CARDOSO et Elizabeth PEREZ LUTZ) sont classés corme ayant fait parti du ALN (Tupanaros), le Io pour roir été arrêté entre les années 73 et 75 sous cette accusation, et la seconde, parce que son frère avait été tué par l'armée en 1972. Pour eux, on arrivera à une "solution" à part. Pour les 20 autres, arrêtés pour des notifs politiques ou personnels, les cas les plus connus sont au nombre de 6: Enrique RODRIGUEZ LARRETA (le fils), son épouse Raquel NOGUEIRA PAULLIER, Raul ALTUMA, son épouse Margarita MICHELINI, Eduardo DEAN BERMUDEZ et Enrique RODRI-GUEZ LARRETA (le père). Tous les 6, nous devions publier des manifestes dans les journaux de Montevideo, pour signaler que nous étions revenus au pays par notre propre volonté et que nous désirions ne pas être dérangés puisque nous nous étions éloignés de toute activité politique. En échange de cela, nous resterons prisonniers pendant un laps de temps non supérieur à 2 ans, dans la même maison où nous sommes, dans des conditions plus scuples qui nous permettraient même de recevoir la visite de la famille, lors de rendez-vous concertés, en dehors du lieu de détention et qui auraient lieu sous surveillance, corne il se doit.

Pour les I4 autres, les 5 considérés comme politiquement plus actifs (Sergio LOPEZ BURGOS, Asilù MACEIRO, And Inès QUADROS, Elba RAMA MOLLA et Bara Rita MENDEZ, nère du petit Sinon Antonio RIQUELO, né 20 jours avant la séquestration de sa nère, et dont elle n'a plus rien su à partir du nonent où on le lui a arraché des bras en l'arrêtant) seront jugés pour délit "d'association subversive". Pour le justifier, ils devront feindre l'être réunis, armés; réunion au cours de laquelle ils seront surpris par l'arnée. Les 9 autres devront accepter de simuler une arrestation dans des hotels de Montevideo, uù ils seraient trouvés en possession de faux papiers, alors qu'ils s'apprétaient à collaborer à une campagne pour discréditer au niveau in er-

national, les gouvernements d'ARGENTINE et d'URUGUAY.

Ils seraient jugés pour le délit "d'assistance à l'association subversive". Come condition de base de l'accord, tous les accusés devraient désigner des défenseurs nilitaires "d'office" en évitant la participation au procès d'avocats particuliers.

Pour na part, j'évite de donner une réponse définitive, en signalant que la proposition que l'on me faisait n'avait pas de sens, puisqu'il était bien commu que, depuis des années, je ne participais plus activement à la politique, et que je ne dédiais à nes activites propres. Le Major GAVAZZO ne dit d'y réfléchie et on ne reconduit à la cellule.

49º Les jours suivants, les négociations continuèrent; souvent, des prisonniers furent appelés pour se réunir avec des officiers. Je pus n'informer que les personnes qui étaient avec noi refusaient d'accepter la possession de quelqu'arme que ce soit puisqu'ils n'en avaient jamais manié, ni nême vu. Cependant GAVAZZO insistait beaucoup sur cet aspect, parce que la découverte d'armes était indispensable pour donner une résonnance publicitaire à l'arrestation d'un "groupe subversif". Finalement, on arrive à un accord: les armes seront "trouvées", mais on fera renarquer que les personnes arrêtées dans la soit-disant réunion ignoraient leur existence et n'avaient rien à voir avec elles. Quand, des jours après, on nous fait écouter le comuniqué officiel sur ces faits, qui fut transmis à la radio et à la télé en Uruguay, je remarque que GAVAZZO -ce fut lui qui rédigea et lut le communiqué - a respecté cette condition, et, dans un paragraphe, il dégage les personnes détenues de toute responsabilité pour les armes qu'on avait "trouvées".

50° Je désire préciser que c'est au milieu du nois de Septembre que fut amené de BUENOS AIRES celui dont, par la suite, je sus qu'il s'agissait de Alvaro Nires MONTEDON ICO, frère de Marià del Pilar Nores MONTEDONICO, réfugiée uruguayenne et emprisonnée également à Buenos Aires et qui avait voyagé avec nous, mais dans des conditions distinctes. On ne lui mit jamais les menottes, ni un bandeau sur les yeux. Elle se déplaçait librement hors de la pièce-cellule. Son frère, est dans les nenes conditions qu'elle.

51º Aux alentours du 20 Octobre, le capitaine identifié par le suméro 306 informe qu'il a loué (je présume sous un faw. nom) un chalet situé dems une station balnéaire proche de Montévideo, SHANGRILA, où s'offectuera la détentron des "subversifs" Le 23, il revient et, dans la natinée, environ à 10 heures, il emmène Sergio LOPEZ BU ROOS, Asilù MACEIRO, Ana Inès QUADROS, Sara Rita MENDEZ Y Elba RAMA, surveillés par des soldats. Environ vers 18 heures, ils reviennent et nous apprenons que on a nonté une conédie: l'armée a encerclé le chalet vers 15 heures et les 5 personnes mentionnées et, en plus, pour impressionner davantage, les voisins qui observaient les faits le capitaine 306 et les soldats en civil qui surveillaient les prisonniers, ont été arrêtés; on leur a passé les menottes et nis une cagoule.

Selon le con uniqué rendu public plus tard dans la nuit de ce nême jour, les 9 autres prisonniers furent arrêtés dans des hotels du centre de Montevideo; ils seront jugés pour "assistance à l'association". Mais ces personnes ne sont janais sorties de la pièce—cellule où nous étions. Ceux qui furent trouvés on possession des supposés faux-documents furent des policiers nilitaires féminins et des soldats de la division 300. Les faux documents furent fabriqués par les propres officiers de cette division, dans la maison où nous étions.

52º Le 26 Octobre 1976, les 14 prisonniers sont emmenés en camion au chalet de Shangrilà. La presse a été convoquée et là, on les exhibe aux journalistes. De retour à la naison où nous étions détenus, on renarque que les gardes ont une attitude différente. On nous permet à tous d'enlever les bandeaux et de parler entre nous. Et nême, dans les jours qui suivent, on nous permet de sortir prendre l'air dans la cour derrière la naison. Là, en observant quelques hauts in eubles, nous confirmons que que nous avions deviné: nous sommes détenus dans la naison où les Services Secrets de défense ont leur siège. Il s'agit d'une grande naison située au nilieu d'un jardin, en plein centre de Montevidec, Eculevard Artigàs Nº 1488, entre les rues Palnar et Dr Ramon. Son numéro de téléphonne est 79 49 88.

53º Les hours suivants: les 28, 23 et 30 Octobre, un communiqué des Forces Armées est diffusé à la radio, à la télé et dans les journaux: il rend compte de la "découverte d'un nouvement subversif". On nous permet de l'écouter. On annonce la détention de 62 personnes, nais on donne seulement le non des 14 qui ont été exhibées à la presse. On mentionne les noms de Gerardo CATTI et Leon DUARTE parmi les dirigeants du Parti pour la Victoire du Peuple, nais on ne dit pas qu'ils ont été arrêtés.

54º "L'accord" commence à se régulariser au niveau judiciaire. Les 14 prisonniers dont l'arrestation a été reconnue sont conduits à un Tribunal Militaire d'Instruction, où in procès leur est fait pour les délits convenus. Tous norment des défensurs militaires "d'office", même dans le cas de Monica SOLINO et Inès QUADROS, dont les pères sont avocats. A ce moment, nous comprenons que notre situation est devenue plus forte, puisqu'il existe trop de témoins dont l'arrestation a été annoncée. G'est pour cela que nous repoussons les tentatives que fait le Major GAVAZZO pour que nous signons les "pétitions". En réalité, il n'insiste pas trop, puisque peu de temps après, il nous dit que "les Généraux" ne sont d'accord avec aucune publication; c'est pour cela que l'on va être directement jugés.

Il indique que non fils, Margarita MICHELINI et Raul ALTUNES seront jugés pour l'accusation d'massociation subversiven et que ma bru, Eduardo DEAU et moi, nous le serons sous l'imputation d'massistance à l'association.

55° Après cet exposé, je lui fait remarquer que je n'ai commis aucun délit et que je ne suis pas disposé à ce que l'on ne juge arbitrairement. Je fais savoir que, quelque soit le procès que ne sera fait, je désignerai un avocat pour na défense. Quelques jours après, il ne fait conduire auprès de lui, et il n'informe qu'il a été décidé de me libérer sans procès.

56° Les 5 autres personnes devront signer un procès-verbal, reconnaissant avoir été arrêtées le 26 Octobre à l'aéroport de Buenos Aires, avec de faux papiers, pour diriger ou collaborer à des tâches de propagande contre le gouvernement uruguayen. Naturellement, elles devront désigner des défenseurs militaires "d'office".

57° Le 29 N ovembre, les 14 personnes jugées d'abord sont transférées à la Prison Militaire de LIBERTAD (pour les hormes) et à la Prison Militaire de PUNTA DE RIELES (pour les fermes). Dans les preniers jours de Décembre, ils commencent à conduire devant un juge militaire d'instruction les personnes dont le procès n'est pas encore instruit.

A ce noment, GAVAZZO est arrivé également à un "accord" avec José GONZALES CARDOZO qui sera jugé pour "aide à l'association subversive" et Elizabeth PEREZ TUTZ qui sera libérée.

Pour justifier le procès, on lui fait signer un procès-verbal également fabriqué, dans lequel elle déclare qu'elle est venue en Uraguay pour renettre une lettre, dont elle ignorait le contenu, à une personne détenue à la prison de PUNTAS CARRETAS, lettre qu'elle jeta à la ner avant d'arriver.

Aussi bien elle que Elizabeth PEREZ LUTZ étaient protégées par l'ACNUR à Buenos Aires et avaient déjà été acceptées comme réfugiées par le gouvernement de HOLLANDE, où elle devaient aller à la fin de Juin 76.

58° Le I2 Décembre, Elizabeth PEREZ LUTZ est libérée. Le I6 Décembre, Jorge GONZALEZ. CARDOZO est ermené à la Prison Militaire de Libertad. Ce nême jour, un juge militaire instruit le procès, pour les délits convenus, de 5 prisonniers restants. Vers le soîr, le Major GAVAZZO lui-même, conduit Margarita MICHELINI et Raùl ALTUNA voir la mère de celle-ci, chez elle. C'est seulement ce jour-là que Mne MICHELINI apprend que sa fille et son gendre sont en vie.

59°Le 22 Décembre, Margarita MICHELINI et Raquel NOGUIRA sont transférées à la Prison Militaire de Punta de Rieles. Enrique RODRIGUEZ LARRETA (le fils), Raul ANTUNA et Eduardo DEAN sont conduits à la prison militaire de Libertad.

60° Quelques heures après, on me laisse en liberté, l'on pe conduit dans un véhicule militaire à non domicile. José FELIZ DIAZ, Laura ANZALONE, Maria del Pilar NORES et Alvaro NORES avaient déjà été libérés. Aucune information ne fut jamais donnée à la presse mi sur ceux qui furent jugés, ni sur ceux qui furent libérés.

61º Une fois libre, j'ai essayé de découvrir où se trouvait la maison où nous avions été emprisonnés en arrivant à Buenos Aires. Ainsi j'ai pu observer que ma description coîncidait avec celle d'une maison située sur la Rambla de la côte de Montevideo, zone de Punta Gorda, contigue à l'hotel Oceania, qui est devenu célèbre pour avoir été utilisé par l'armée pour l'interrogatoire et la torture de nombreux prisonniers, depuis longtemps. C'est là, selon ce que l'on me dit, que de nombreux membres du P.C. parni d'autres détenus, ont été interrogés. Je passai par là et en observant de l'extérieur je peux affirmer que la maison coïncide parfaitement avec les caractéristiques de celle où je fus prisonnier.

62º Quand je décidai de quitter l'Uruguay pour porter ténoignage de ces faits, j'allai à Buenos Aires. Là, en contact avec des membres de la colonie uruguayenne de réfugiés, je pus vérifier que ma description coîncidait avec celle qu'avait fait un couple argentin qui, quelque temps plus tôt, avait réussi à fuir de la maison où on les détenait: ils se trouvaient Rue Venancio Flores au coin de la rue Emilio Lamatca. Je me rendis à cet endroit, maintenant apparemment abandonné et je crois qu'effectivement, c'est là que nous fûmes détenus. O'est un ancien atelier qui porte un écriteau en façade "Atomobres Orletti". L'entrée se fait par un grand rideau nétallique roulant, sur le obté gauche (vu d'en face) il y a une porte ordinaire qui a été blindée et dotée d'un judas. Dans la rue Bacacay, qui est parallèle à la rue Hamarca, et à la même hauteur que l'atelier, il y a une école, qui porte le nom d'un certain FERNANDEZ. Au coin, il y a un atelier de mécanique qui fonctionne et la voir ferrée passe en face du local "d'Automotores Orletti"

6 3º Les faits auxquels j'ai participé ne furent pas les seuls qui se produisirent oss mois-là.

Une fois libéré, j'ai appris qu'au nois de Septembre, on avait dénoncé la disparition de plusieurs dizaines de réfugiés uruguayens à Buenos Aires, dont 3 jeunes enfants, séquestrés avec leurs parents.

De tous ceux-là, corme de CATTI, DUARTE et MENDEZ, aujourd'hui encore, on ne sait même pas s'ils sont norts ou vivants.

64° A cause de tout cela, je ne sens noralement obligé de dénoncer les faits dont je fus la victime et le ténoin. Tout ce que je déclare est absolument certain et il en existe d'abondantes preuves—si les autorités uruguayennes ou argentines le nient, je

suis prêt à n'opposer à elles devant un tribunal - je leur lance le défi de permettre qu'une cormission internationale d'enquête puisse visiter les lieux où j'ai été emprisonné, et ait une entrevue avec les personnes qui étaient là-bas avec noi, et déclare si ce ténoignage cadre ou non avec la vérité.

Devant la conscience du monde civilisé, je rends responsables les AUTORITES MILITAIRES URUGUAYENNES de tous les maux qu'ils peuvent infliger à partir d'aujourd'hui, en représailles à mon attitude (assumée individuellement, sans le conseil ou la pression de qui que ce soit), à mon fils, à ma belle-fille, et à toutes les personnes qui sont en prison avec eux et à tout membre de ma famille.

Enrique RODRIGUEZ LARRETA PIERA Londres le 18 Mars 1977. ALBERT LONGCHAMP REVUE "CHOISIR" 14 B, AVENUE DU MAIL 1205 JEINEVE